

# Le stigmaté ou « La différence comme catégorie utile d'analyse historique »

Clyde Plumauzille, Mathilde Rossigneux-Méheust

DANS **HYPOTHÈSES** 2014/1 17 , PAGES 215 À 228

ÉDITIONS **ÉDITIONS DE LA SORBONNE**

ISSN 1298-6216

ISBN 9782859448820

DOI 10.3917/hyp.131.0215

Date de mise en ligne : 05/01/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-hypotheses-2014-1-page-215?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Sorbonne.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# *Le stigmaté ou « La différence comme catégorie utile d'analyse historique »<sup>1</sup>*

CLYDE PLUMAUZILLE ET MATHILDE ROSSIGNEUX-MÉHEUST

---

Penser la question du stigmaté en histoire en se plaçant sous les auspices conjugués d'Erving Goffman et de Joan Scott<sup>2</sup>, c'est faire le choix d'une histoire des identités minorées, suivant tout à la fois les pas des « hommes infâmes » de Michel Foucault<sup>3</sup>, et ceux des vies fragiles d'Arlette Farge<sup>4</sup>. Cette histoire de l'infra-ordinaire et du non-événementiel, largement balisée par l'histoire des mentalités et la *microstoria* italienne dans les années 1970, est aujourd'hui revitalisée par des démarches et des objets qui, bien que particulièrement éloignés<sup>5</sup>, ont pour point commun de traiter de cet « exceptionnel-normal » des relations intersubjectives, locales et micro<sup>6</sup>.

1. Ce titre fait référence à un article dans lequel la grande historienne du XIX<sup>e</sup> siècle du genre et du monde ouvrier, Joan Scott, revient sur la production de la différence par la mise en place des régimes républicains. Si nous le citons, c'est qu'elle insiste sur la nécessité de recourir à toutes les catégories de la différence pour comprendre comment sont produites les minorités. J. W. SCOTT, « La différence comme catégorie utile d'analyse historique », *Raisons politiques*, 31 (2008/3), p. 105-113.

2. E. GOFFMAN, *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*, Paris, 1975 (1<sup>re</sup> éd., *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, Upper Saddle River, 1963) ; J. W. SCOTT, « Genre. Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, 37/1 (1988), p. 125-153 ; EAD., « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène*, 225/1 (2009), p. 5.

3. M. FOUCAULT, *Dits et Écrits*, Paris, vol. 3, 1994.

4. A. FARGE, *La Vie fragile : violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1986.

5. P. ARTIÈRE et D. KALIFA, « Vidal, le tueur de femmes. Une biographie sociale », Paris, 2001 ; D. KALIFA, *Biribi : les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, 2009 ; Q. DELUERMOZ, *Policiers dans la ville : la construction d'un ordre public à Paris (1854-1914)*, Paris, 2012 ; K. LAMBERT, *Itinéraires féminins de la déviance : Provence 1750-1850*, Aix-en-Provence, 2012.

6. Le concept a été formulé par E. GRENDI, « Micro-analisi e storia sociale », *Quaderni storici*, 35 (1977), p. 506-520, plus particulièrement p. 512.

Pour explorer ces marges et ces écarts à l'ordinaire, Erving Goffman (1922-1982) fournit dans son œuvre en général et dans *Stigmate* (1963) en particulier une approche de la différence qui, quoique foisonnante, a été très peu suivie par les historiens<sup>7</sup>. Cette journée entend se saisir de cette méthodologie, la confronter à nos terrains de recherche et souligner ses enjeux, ses atouts et ses apories.

### *Stigmate : un objet, une méthode, des pistes*

Au moment de la rédaction de cet ouvrage, en 1963, Goffman est professeur de sociologie à Berkeley en Californie. Ses travaux, entrepris à l'université de Chicago, s'inscrivent dans le champ de l'interactionnisme symbolique et privilégient le rôle des relations interindividuelles dans la formation des normes sociales<sup>8</sup>. Il est par ailleurs l'auteur reconnu d'*Asiles* (1961), une enquête en immersion dans une clinique psychiatrique menée auprès des malades. Cet ouvrage inaugure la place centrale que tient la méthode de l'« observation intensive » des situations interactives dans ses travaux<sup>9</sup>. Avec *Stigmate*, Goffman contribue, aux côtés d'Howard Becker, de Kai Erikson et de Harold Garfinkel, à l'édification d'une nouvelle perspective sur la déviance.

Partant de l'étymologie grecque du terme de stigmate – le *stigma* étant la marque physique d'infamie –, le sociologue en propose une définition extensive<sup>10</sup>. Pour Goffman, le stigmate est ce qui, lors d'une interaction, affecte, en le discréditant, l'identité sociale d'un individu<sup>11</sup>. Innées ou

7. Olivier Faure va même jusqu'à écrire que « [...] en apparence, l'histoire des relations entre les historiens et Goffman est celle d'une ignorance ». O. FAURE, « Les historiens face à l'institution totale », dans *Erving Goffman et les institutions totales*, C. AMOUROUS, A. BLANC dir., Paris, 2001, p. 43-57.

8. J.-M. CHAPOULIE, *La Tradition sociologique de l'école de Chicago (1892-1961)*, Paris, 2001.

9. E. GOFFMAN, *Asiles. Études sur les conditions sociales des malades mentaux*, Paris, 1968 (1<sup>re</sup> éd. 1961).

10. E. GOFFMAN, *Stigmate...*, *op. cit.*, p. 14.

11. Pour Goffman, tout membre d'une société est doté d'une identité sociale : une série de signes extérieurs définissent le rang qui lui est assigné dans la structure sociale. Mais cette identité possède deux dimensions : « Par suite, il faudrait mieux dire que les exigences que nous formulons le sont [en puissance] et que, le caractère attribué à l'individu, nous le lui imputons de façon potentiellement rétrospective, c'est à dire par une caractérisation [en puissance] qui compose une identité sociale virtuelle. Quant à la catégorie et aux attributs dont on pourrait prouver qu'elle les possède en fait, ils forment son identité sociale réelle. » *Ibid.*, p. 12.

acquises, monstruosités du corps, tares de caractère et caractéristiques tribales produiraient alors une frontière entre deux groupes, celui des stigmatisés et celui des normaux, et donneraient lieu, selon la nature du stigmaté et le contexte de sa socialisation, à des itinéraires moraux distincts<sup>12</sup>. En observant *in situ* la production des rapports entre stigmatisés et normaux, il dresse des typologies de présentation de soi<sup>13</sup>, montrant ainsi que l'existence d'une différence distinctive et discréditante produit des stratégies de signes, de sens et d'actions qui ont des effets sur la position des stigmatisés dans la structure sociale<sup>14</sup>. Être ou devenir porteur d'un stigmaté plus ou moins visible induit dans une société des réactions tantôt de rejet, parfois d'intégration et toujours d'adaptation. En cela, ce marqueur établit un être au monde et, pour cette raison, il est un objet pour le chercheur en sciences sociales. Le livre *Stigmaté* propose ainsi une vaste réflexion sur la définition de la norme, question éminente dans la société américaine de l'après-guerre dont témoigne la publication concomitante d'*Outsiders* (1963) de Howard Becker<sup>15</sup>. Ces ouvrages posent les premiers jalons d'une réflexion d'envergure sur le discrédit et la déviance comme qualifications socialement construites, c'est-à-dire des étiquettes dont il faut faire l'histoire pour comprendre les effets. Ils mobilisent en outre un savoir-faire méthodologique spécifique, qui veut observer au ras du sol ce que Goffman a appelé les « comportements mineurs ».

Ces perspectives de recherche sont séduisantes par leur capacité sinon à exhumer, du moins à explorer les frontières invisibles du monde social.

12. « Un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmaté, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions. » *Ibid.*, p. 15. Cela n'est pas sans évoquer les trois figures d'anormaux envisagées par Michel Foucault : le monstre humain, l'onaniste et l'incorrigible. M. FOUCAULT, *Les Anormaux. Cours au Collège de France (1974-1975)*, Paris, 1999.

13. C'est dans la même période que Goffman théorise ses métaphores théâtrales pour décrire le rôle des individus sur la scène sociale, les assignations qui lui sont faites et sa marge de jeu. E. GOFFMAN, *La Mise en scène de la vie quotidienne. I : La présentation de soi*, Paris, 1979 (1<sup>re</sup> éd. 1973).

14. Pour Goffman, penser l'interaction ne revient pas à renoncer à penser la place de l'individu dans une structure, E. GOFFMAN, *Stigmaté...*, *op. cit.*, p. 91.

15. H. S. BECKER, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, J.-P. BRIAND et J.-M. CHAPOULIE trad., Paris, 1985 (1<sup>re</sup> éd. 1963).

Toutefois, le passage de cette sociologie empirique à la discipline historique conduit à abandonner l'accès à la matérialité des rapports sociaux. Il est impossible en effet pour l'historien de pratiquer une observation sur le terrain des interactions ordinaires du passé : « [...] l'histoire survient quand la partie est terminée », écrivait Paul Ricoeur<sup>16</sup>. Les limites documentaires doivent-elles pour autant nous faire renoncer à traquer la production de catégories de la différence ? Toute une épistémologie de la domination a montré combien cette voie était matricielle<sup>17</sup>, mais il nous apparaît qu'une histoire contextualisée de la production, de la réception et de la perception des stigmates reste encore largement à écrire. Alors que les institutions totales ou la question de l'interactionnisme ont suscité des travaux, l'analyse des usages du stigmaté a été délaissée par les historiens, du moins tel qu'il avait été conceptualisé par Erving Goffman<sup>18</sup>. Objet en soi de l'histoire religieuse<sup>19</sup>, le stigmaté comme marqueur christique des catholiques a fait l'objet de recherches qui mettent l'accent sur ce « signe de prestige », pour reprendre la dénomination goffmanienne, et les enjeux de sa reconnaissance et de ses interprétations par l'Église. Quant à l'histoire sociale, elle a incidemment repris le terme<sup>20</sup>, parfois travaillé à partir de la définition goffmanienne du stigmaté<sup>21</sup>, mais plus rarement posé la

16. Cité dans V. FERRY, « Le paradoxe de la preuve en histoire. Une approche rhétorique de l'écriture d'Arlette Farge », *Mots. Les langages du politique*, 95/1 (2011), p. 119-135 et plus particulièrement p. 122.

17. D. FASSIN et É. FASSIN, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, 2006 ; J. W. SCOTT, « La différence comme catégorie... », art. cité, p. 105 ; E. DORLIN, *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, 2009.

18. E. GOFFMAN, *Asiles...*, *op. cit.*, p. 41-54 ; *Erving Goffman et les institutions totales*, *op. cit.* ; Q. DELUERMOZ, « Usages de Goffman au XIX<sup>e</sup> siècle : policiers en tenue, institutions et ordres sociaux à Paris », *Carnets de bords*, n° spécial : « Sociologie et histoire : chantier permanent », 14 (2007), p. 33-42.

19. Des journées d'études organisées par Gábor Klaniczay (chercheur invité à l'Institut d'études avancées (IEA) de Paris, en collaboration avec le Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux (CEIFR) de l'EHESS, se sont tenues le 15-16 mai 2012 sur la question des « Discours et représentations des stigmates du Moyen Âge à l'époque contemporaine ».

20. A. CAROL, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2002, p. 156-172.

21. Ivan Jablonka reprend la définition de Goffman pour caractériser les enfants assistés dans I. JABLONKA, *Ni père ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance Publique (1874-1939)*, Paris, 2006, p. 109.

question de l'« anodin », du « non-dit », de l'« invisibilité » des processus de stigmatisation<sup>22</sup>, de tous ces « moindres détails » qui font normes selon toute une anthropologie sociale et qualitative<sup>23</sup>.

Pour nous, le recours à une approche micro, au ras des sources et par cas, est le premier enseignement de Goffman à prendre en considération. Ainsi une approche microhistorique de la Shoah renouvelle-t-elle actuellement en profondeur l'histoire de cette mise à mort en démontrant que le changement d'échelles permet non seulement de voir de nouveaux objets, de complexifier le monde social par l'étude de cas, mais aussi de repenser certaines pratiques historiennes, et particulièrement le rapport aux sources<sup>24</sup>. Suivant cette voie empruntée pour questionner ce qui est aussi dans sa version la plus radicale une opération létale de stigmatisation, nous nous proposons de faire l'histoire de ce qui est construit comme un stigmaté dans une société et un temps donné<sup>25</sup>. C'est donc dans une perspective historique, soucieuse de décrire des dynamiques sociales, que nous souhaitons redonner une dimension chronologique au processus de production des catégories de la différence.

22. On notera quelques exceptions : E. SAADA, *Les Enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, 2007 ; et J. -N. TARDY « Visibilité, invisibilité », dans *Hypothèses 2006. Travaux de l'École doctorale d'Histoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Paris, 2007, p. 15-24. Ce dernier propose une réflexion sur le rapport au secret et à l'invisible, en rappelant la place centrale des questions de dissimulation dans l'œuvre de Goffman, sans pour autant s'occuper précisément du stigmaté. En revanche, la centralité de la visibilité du stigmaté dans l'approche des catégories de la différence est au cœur du travail de C. PEZERIL, « Histoire d'une stigmatisation paradoxale, entre islam, colonisation et "auto-étiquetage". Les Baay Faal du Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, 192/4 (2008), p. 791-814.

23. E. EVANS-PRITCHARD, *Anthropologie sociale*, M. MANIN trad., Paris, 1969, p. 102 (1<sup>re</sup> éd. 1951).

24. *Pour une microhistoire de la Shoah*, C. ZALC, T. BRUTTMANN, I. ERMAKOFF et N. MARIOT dir., Paris, 2012.

25. Sur ce point il faudra garder à l'esprit le débat sur l'intentionnalité des acteurs. Sur l'interprétation du consentement : N. MARIOT, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 53 (décembre 2003), p. 154-177 ; et ID., *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, 2006. Sur la question de l'intentionnalité des acteurs d'un massacre : F. BUTON, « Peut-on dévoiler les imaginaires ? Questions sur l'interprétation d'un massacre », *Le Mouvement Social*, 238/1 (2012), p. 81-86 ; R. BRANCHE, « Le récit historique et les intentions des acteurs. Réponse à François Buton », *Le Mouvement Social*, 238/1 (2012), p. 87-93.

### *Les politiques de stigmatisation : la production institutionnelle des catégories*

Privilégiant une approche strictement interactionniste et postulant que le stigmaté ne se dévoile qu'en situation, les politiques de la différence paraissent constituer chez Goffman un angle mort. Pourtant, les mesures législatives, institutionnelles ou administratives, renseignent aussi les mécanismes par lesquels certaines populations se trouvent qualifiées de « déviantes »<sup>26</sup>. Si la question de la gestion institutionnelle de la déviance n'est pas directement perceptible dans *Stigmaté*, elle occupait, deux ans plus tôt, lors de la parution d'*Asiles*, une place centrale dans l'analyse de la prise en charge des malades mentaux. Par ailleurs, pour les historiens, la mise en place de politiques de stigmatisation constitue un terrain d'observation essentiel et, en quelque sorte, le sommet visible de l'iceberg dans la production d'une norme de l'anormalité. Ce qui fait question ici, c'est donc un traitement de la question sociale par la discrimination, particulièrement étudié par toute une histoire de la pauvreté et de la délinquance<sup>27</sup>. C'est alors une histoire institutionnelle du stigmaté qui est privilégiée, car les institutions – au sens classique d'organisation productrice de normes et/ou capable de les imposer<sup>28</sup> – laissent des traces et des archives. L'essentiel d'entre elles émanent d'institutions dominantes (justice, police, hôpital, école) et forment des représentations auxquelles elles donnent une intensité plus ou moins performative<sup>29</sup>. Elles

26. H. S. BECKER, *Outsiders...*, *op. cit.*, p. 152-169 ; J. GAUTHIER, M. DARLEY, G. MAINSANT et E. HARTMANN, « Introduction », *Déviance & Société*, n° spécial « L'État au prisme du contrôle des déviances : plaidoyer pour une approche ethnographique », 34/2 (2010), p. 145-147.

27. Dans le sillage des travaux précurseurs du sociologue Georg Simmel au début du xx<sup>e</sup> siècle (*Les Pauvres*, Paris, 2011 (1<sup>re</sup> éd. 1907)), plusieurs auteurs ont été attentifs à cette relation d'étiquetage entre l'individu et la société qui vient qualifier ce dernier comme pauvre ou délinquant : J.-P. GUTTON, *La Société et les pauvres en Europe : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1974 ; le numéro spécial de la RHMCI intitulé « Marginalité et criminalité à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21 (septembre 1974) ; B. GEREMEK, *La Potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, J. ARNOLD-MORICET trad., Paris, 2010 (1<sup>re</sup> éd. polonaise 1978) ; et A. GUESLIN, *Une histoire de la grande pauvreté en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2013.

28. G. BALANDIER, *Anthropologie politique*, Paris, 1967, cité p. 33 dans Q. DELUERMOZ, « Goffman au XIX<sup>e</sup>... », art. cité.

29. L'étude de Déborah Cohen, à travers une histoire du regard sur le peuple, souligne bien l'articulation et le jeu de miroir entre le discours des élites et les pratiques populaires qui tour à tour intériorisent ou résistent aux normes de cet imaginaire dominant, D. COHEN, *La Nature du peuple : les formes de l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Seyssel, 2010.

forge des cadres et des supports matériels, des murs, des registres, des frontières qui contribuent à promouvoir ces normes et à les médiatiser<sup>30</sup>, mais aussi à les mettre en scène et du coup à les transformer. Par ailleurs, ces institutions proposent, dans le même temps, des instruments pour mesurer la norme qu'elles définissent, évaluent et réactualisent en permanence. Les articles présentés dans ce dossier se fondent sur de telles archives : les plaintes enregistrées chez le commissaire de police pour dénoncer les prostituées du Palais-Royal, les notices nécrologiques des sœurs de la Charité ou encore les carnets enregistrant les punitions données aux vieux pensionnaires de maisons de retraite sont autant de traces matérielles d'administration de la norme et de la déviance.

Ce premier parti pris méthodologique, proche des analyses d'Howard Becker ou de celles de Norbert Elias dans les *Logiques de l'exclusion*, veut ainsi souligner que les groupes sociaux dominants créent le stigmaté, en instituant des normes dont la transgression constitue le stigmaté et en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme déviants<sup>31</sup>. Ainsi l'article d'Arnaud Lestremau s'attache à énoncer à travers les discours dominants de la société anglo-saxonne – du texte liturgique aux diplômes royaux en passant par les chroniques – les logiques de stéréotypisations négatives des Scandinaves au tournant de l'an mil. Clyde Plumauzille par le biais d'une étude de l'économie de la plainte, interroge les « manières de dire » le scandale de la prostitution par des riverains, véritables « entrepreneurs de morale » de leur quartier.

Par ailleurs, lire Goffman c'est renoncer à appliquer mécaniquement la notion de déviance à des groupes sociaux qui seraient prédisposés à subir les affres de l'ostracisme, de l'exclusion et de la marginalité. Trois pistes s'ouvrent alors pour redonner une dimension chronologique à la définition et à la perception d'un critère disqualifiant de distinction. La première est de s'interroger, à une période donnée, sur les producteurs de normes et de

30. L'étude de Fredrik Barth sur la frontière ethnique en anthropologie a aussi montré que celle-ci ne dépendait pas de critères prédéterminés et objectifs, suite à la constitution d'isolats culturels. À l'inverse, il considère que la frontière se construit dans l'interface, dans la rencontre entre deux groupes, qui trouvent alors l'occasion de mobiliser des critères très variables pour se distinguer. F. BARTH, *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Oslo, 1969.

31. H. S. BECKER, *Outsiders...*, *op. cit.*, p. 32-33 ; N. ELIAS, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, 1997, p. 29-70 (1<sup>re</sup> éd. anglaise 1965).

différences, d'ordre et de désordre, de stigmatisés et de normaux. Anne Jusseume traite dans son article de la façon dont les attributs sociaux et les attentes morales des Filles de la Charité sont en apparence contradictoires, laissant penser qu'« être de condition » serait un handicap. Son analyse montre non seulement qu'il n'en est rien, mais surtout que cette injonction à la pauvreté a des explications institutionnelles. Elle rejoint l'analyse faite par Mathilde Rossigneux-Méheust, selon laquelle stigmatiser est une des stratégies institutionnelles pour asseoir une autorité, qu'elle soit spirituelle ou temporelle. La seconde piste est de voir ce qui contribue à rendre le stigmaté visible dans l'espace social, c'est-à-dire matérialisé et reconnu de tous comme tel<sup>32</sup>. Cette étape est particulièrement délicate au regard des limites documentaires de l'historien. Arnaud Lestremou, dans son étude du stigmaté ethnique en contexte médiéval, en souligne les apories. Enfin, l'enjeu d'une approche du stigmaté par l'institution est de montrer qu'un marqueur discréditant a une histoire, une temporalité propre, dont il convient de révéler les évolutions et souligner les ruptures<sup>33</sup>. L'intérêt de cette démarche est donc de faire émerger des politiques de stigmatisation bornées dans le temps et dans l'espace, avec des groupes de stigmatisés définis par une pratique discursive permettant, par delà la notion de catégorie de la différence, d'analyser ce qui constitue l'écart à la norme, le tout sans plaquer nos catégories contemporaines de discrédit ou toute autre forme de naturalisation.

### *Penser la relation stigmatisante ou la quête du face-à-face*

Une autre façon, plus filiale d'hériter de Goffman est de considérer que l'historien peut et doit saisir le monde social dans les archives de interaction, c'est-à-dire ne plus postuler que l'identification sociale des acteurs du passé est fournie par des déterminants sociologiques comme le sexe, l'âge, l'origine, la profession, l'adresse, etc., mais par des situations et des relations sociales qui contribuent à forger l'identité des individus<sup>34</sup>. Pour Goffman,

32. N. ELIAS, *Logiques de l'exclusion*, op. cit., p. 51.

33. À cet égard, Norbert Elias pose la question de la chronologie du racisme et écrit que « Il serait [...] pertinent de commencer par se demander comment s'est imposée l'habitude de considérer ceux qui n'ont pas la même couleur de peau comme un groupe différent. » *Ibid.*, p. 65.

34. Nous suivons en cela la piste initiée par Ann Laura Stoler qui propose d'aller dans le sens des archives, des intentions qui ont présidé à leur production, mais aussi dans leurs interstices. A. L. STOLER, *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, 2009.

le moi est pluriel, éclaté, produit et reproduit par chaque interaction. Les problématiques relatives à la « nature du moi » dans l'espace social ont largement travaillé la sociologie et le travail de Goffman a connu à cet égard des critiques virulentes. Richard Sennett est sans doute l'un de ceux qui a dénoncé le plus fortement ce qu'il appelle l'« école de Goffman », réduisant les hommes à des « conduites » éphémères, des moi dépourvus de chair et d'expérience évoluant dans une société statique et a-historique<sup>35</sup>. Ce que nous voulons expérimenter est plus modeste, et entend questionner la matérialité des interactions à l'origine d'une constante redéfinition des identités. Quelles frontières symboliques et matérielles tracent les « normaux » et les « stigmatisés » pour se définir et désigner les autres ? Quelles sont les identités que chacun joue dans les expériences qui lui sont données de vivre ?

Quentin Deluermoz a particulièrement mobilisé cette démarche interactionniste pour saisir la construction « sur le trottoir » d'un ordre public dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à partir du cas des policiers en tenue et de leurs interactions quotidiennes avec les Parisiens<sup>36</sup>. Dans le sillage de cette démarche, nous voulons mobiliser non pas le contenu des analyses goffmaniennes, mais le « regard » goffmanien, cette attention au face-à-face qui permet d'analyser les « cadres » de l'échange stigmatisant<sup>37</sup>. Désireuse de saisir « ce qui se joue en amont, c'est-à-dire avant et – l'essentiel du temps – à côté de l'arrestation » afin d'apprécier le contact préventif qui fonde la particularité de cette police, Clyde Plumauzille mobilise elle aussi la méthode interactionniste en se situant au niveau de l'action quotidienne, dans une optique « compréhensive » ou « interprétative » permettant de complexifier la mise en scène des relations sociales et les dynamiques des échanges qui se jouent autour de l'activité prostitutionnelle dans le quartier du Palais-Royal<sup>38</sup>. Faire l'histoire de ces interactions discriminantes<sup>39</sup>, c'est d'abord aller en quête d'archives qui témoignent de la coprésence des individus dans un lieu donné. « L'essentiel réside dans le questionnement et le traitement des

35. R. SENNETT, *The Fall of Public Man*, New York, 1978.

36. Q. DELUERMOZ, « Goffman au XIX<sup>e</sup> siècle... », art. cité ; cette étude de cas est tirée du travail de thèse de l'auteur paru récemment, ID, *Policiers dans la ville...*, *op. cit.*

37. *Ibid.*, p. 36.

38. *Ibid.*, p. 35.

39. Robert Castel, dans une même perspective interactionniste, parle quant à lui de « discrimination négative » et de « gestion différentielle des minorités » pour apprécier le rapport des jeunes de banlieue aux institutions de la République à la fin des années 2000. R. CASTEL, *La Discrimination négative : citoyens ou indigènes ?*, Paris, 2007, p. 41-58.

sources », rappelle Quentin Deluermoz<sup>40</sup>. Ce questionnement sur le stigmate et ce qu'il produit comme situation sociale nous conduit donc nécessairement vers des archives de la pratique, qu'elles soient scolaires, médicales, judiciaires, policières, etc. Arlette Farge a particulièrement souligné, par ses travaux, la richesse de ces archives pour l'étude de la vie ordinaire des sociétés<sup>41</sup>. Saisir ce qui fait l'individu devient alors un jeu d'archives où chaque trace, dont on aura déterminé en amont qu'elle est porteuse d'une marque infamante, est un espace d'analyse et de restitution de l'identité stigmatisée. En outre, quand la trace devient traque, l'interaction produit du stigmate. Dans cette perspective, toutes les procédures d'enregistrement (inscription sur le registre de punition pour les vieillards ou dans les procès-verbaux du commissaire de police dans les articles de Clyde Plumauzille ou Mathilde Rossigneux-Méheust) et de répression (comme dans les cas de nettoyage ethnique étudiés par Arnaud Lestremeau) sont des interactions productrices d'archives qui conduisent à plusieurs analyses possibles : penser la façon dont celui qui rend compte de l'interaction représente le stigmatisé, comprendre le dispositif laissé aux stigmatisés dans ces procédures, observer les modes de domination à l'œuvre entre normaux et stigmatisés. Dans cette perspective interactionniste, les lacunes des archives ne sont plus un problème puisque le réel est constamment une matière recomposée par les acteurs et rédacteurs de notre documentation, à l'image du passé dont les historiens font le récit. Elles sont même une force, puisqu'elles interdisent de s'aveugler sur la consistance durable des éléments de l'identité. À travers cette recherche des temps de la stigmatisation, c'est la pluralité des identités sociales des normaux et des stigmatisés, par les multiples je et jeux qui dynamisent leur relation, que nous souhaitons atteindre.

Toutefois, ne nous cachons pas que le parcours est semé d'embûches. Le premier écueil vient de ce que les normaux sont le plus souvent ceux qui sont conduits à laisser des archives, soit parce qu'ils sont aussi des dominants culturels et ont davantage la parole, soit tout simplement parce que leur normalité les contraint à une période donnée à restituer leurs interactions avec des individus dont ils doivent rendre compte de l'anormalité. C'est le cas des rapports des juges de l'Inquisition, des psychiatres et plus généralement des médecins, des policiers en contact avec le terrain. Le second écueil

40. Q. DELUERMOZ, « Goffman au XIX<sup>e</sup> siècle... », art. cité., p. 37.

41. A. FARGE, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1992 ; EAD., *La Vie fragile...*, op. cit.

tient à l'interprétation des discours produits lors de l'interaction : en aucun cas, les catégories mobilisées lors de l'interaction ne sont suffisantes pour comprendre ce qui fonde la différence entre les individus mis face à face – et ce d'autant que ces discours sur la différence contribuent largement à la démontrer et par là même, à la forger.

Il est donc essentiel d'adosser ces récits de rencontres à d'autres formes d'exposition de l'identité : l'historien, pour n'être pas prisonnier de la relation de papier qui se déroule devant ces yeux, doit chercher tous les autres éléments qui produisent du moi social et ne sont pas forcément visibles. Cette recherche des catégories de la différence et de la nature même du stigmaté doit dès lors aspirer à retrouver le monde perdu de ces *outsiders*, en faisant le tour des institutions qui ont pu produire de l'information sur eux. Enfin la dernière difficulté relève de la chronologie : si l'on postule avec Goffman que l'identité est nécessairement éclatée, plurielle et fugitivement saisissable, que faire du temps long ? Faut-il renoncer à lire les inflexions chronologiques des interactions stigmatisantes ? Quels sont les outils qui permettraient de penser la répétition, la naissance et la mort, c'est-à-dire en un mot la relativité, des catégories de stigmatés ?

*L'expérience du stigmaté est-elle restituable ?* Si les opérations de stigmatisation permettent de renouer avec une histoire de l'infra-ordinaire, elles offrent aussi la tentation d'accéder à une notion chère à Goffman, celle de l'expérience et, en particulier, l'incertitude et la vulnérabilité de l'expérience des individus stigmatisés<sup>42</sup>. En empruntant cette approche à l'anthropologie, il s'agit de se focaliser, non plus sur les structures, mais sur le sujet, ainsi que sur la manière dont l'expérience et la perception des individus stigmatisés se constituent.

En écho avec les travaux d'Howard Becker se fixant pour objectif d'aborder « le mode d'existence des déviants, du point de vue de ceux-ci »<sup>43</sup>, Goffman propose un appareil conceptuel visant à rendre compte de certaines logiques spécifiques aux individus stigmatisés. « D'un point de vue sociologique, le problème central pour ces groupes est celui de leur place dans la structure sociale »<sup>44</sup>, écrit ce dernier pour préciser les enjeux qu'il y a à restituer le point de vue du

42. Sur ce point, la programmation nouvelle histoire sociale a offert un ensemble de perspectives stimulantes, voir notamment B. LEPETIT, *Les Formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Paris, 1995.

43. H. S. BECKER, *Outsiders...*, *op. cit.*, p. 189.

44. E. GOFFMAN, *Stigmaté...*, *op. cit.*, p. 149.

stigmatisé. Il recense dans *Stigmates* trois conduites possibles du stigmatisé : il peut adhérer plus ou moins durablement à un groupe qui lui ressemble, intellectualiser son stigmate, mais également discuter avec les normaux de son stigmate soit en défendant le groupe auquel il est reconnu qu'il appartient, soit en s'en détachant. Ces stratégies permettent d'apprécier en partie comment le fait d'être stigmatisé ou stigmatisable a des conséquences sur la participation de l'individu à la vie sociale et sur l'évolution de l'image de soi<sup>45</sup>.

Par ailleurs, Goffman fait du contrôle de l'information sur son stigmate une arme pour le stigmatisé : dans les cas où l'attribut est discréditable, mais pas immédiatement discréditant, ce dernier peut, par des stratégies de faux-semblants, ou, au contraire, de surexposition, jouer socialement avec ce qui le disqualifierait s'il était immédiatement visible. Plus récemment, la sociologie de la souffrance, autour des travaux de Didier Fassin, s'est intéressée à ces opérations dites de « retournement du stigmate » chez les personnes caractérisée comme victimes<sup>46</sup>. Leur traumatisme est appréhendé non plus seulement comme une souffrance, mais également comme une ressource grâce à laquelle les individus peuvent faire valoir un droit. Par ailleurs, en affirmant la « dimension tactique du traumatisme »<sup>47</sup>, les auteurs entendent souligner l'intelligence sociale des acteurs et les stratégies qu'ils mettent en œuvre.

Cette dimension tactique est centrale dans la pensée goffmanienne et rejoint la question de la marge de manœuvre qui joue un rôle important dans l'approche microhistorique<sup>48</sup>, subalterne<sup>49</sup> ou féministe<sup>50</sup>, des rapports de domination. À la croisée des études subalternes et féministes, entendons Saba Mahmood :

L'attachement à localiser la capacité d'agir des femmes, a d'abord joué un rôle tout à fait essentiel, permettant de complexifier les débats sur le genre dans les sociétés non-occidentales et de les élargir au-delà des registres de la

45. H. S. BECKER, *Outsiders...*, *op. cit.*, p. 54-55.

46. D. FASSIN et R. RECHTMAN, *L'Empire du traumatisme : enquête sur la condition de victime*, Paris, 2007.

47. *Ibid.*, p. 23.

48. S. CERUTTI, « Processus et expérience : individus, groupes et identités à Turin, au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, J. REVEL dir., Paris, 1996, p. 161-186.

49. S. MAHMOOD, « Capacité d'agir, performativité et sujet féministe », dans *Penser à gauche : figures de la pensée critique aujourd'hui*, C. LAVAL, G. AGAMBEN et F. NEYRAT dir., Paris, 2011.

50. C. ACHIN et D. NAUDIER, « Trajectoires de femmes "ordinaires" dans les années 1970 », *Sociologie*, 1/1 (1 mars 2010) [En ligne : <http://sociologie.revues.org/282>].

soumission et du patriarcat. [Ces études ont ainsi] permis de restituer dans les analyses des sociétés moyen-orientales la voix absente des femmes, qui sont dès lors apparues comme des agents actifs menant une existence bien plus riche et plus complexe que ne le suggéraient les narrations passées<sup>51</sup>.

Dépassant la seule dichotomie assujettissement / subversion, il s'agit donc de penser les diverses façons qu'ont les normes d'être vécues, habitées et utilisées par les stigmatisées et de rendre compte de leurs modes d'actions et de réactions en relation avec leur stigmatisation.

Ici encore la question des sources se pose à la fois sur le gisement dont dispose l'historien et sur l'attitude qu'il doit adopter à l'égard des dominés. Cette dernière interrogation est au cœur d'un débat qui court d'Edward P. Thomson à Didier Fassin, en passant par James Scott et Walter Johnson. Quelle place donner aux humbles dans les discours qui analysent leurs résistances à la domination<sup>52</sup> ? Comment éviter l'empathie du chercheur à l'égard des classes populaires, mais aussi les effets de focalisation à l'image de ceux longtemps opérés par l'analyse des discours des élites, et surtout l'amalgame dénoncé par Johnson entre *agency*, humanité et résistance ? Peut-on avoir accès à la marge de manœuvre des individus, quand on ne dispose ni du manuscrit de Pierre Rivière, ni de celui de Menocchio ? Et quand bien même l'accès à des sources produites par les « hommes infâmes » serait possible, que peut-on dire de l'intentionnalité des acteurs ? Comment pouvons-nous restituer une expérience aussi intime que celle du stigmaté ? Quelles sources autorisent-elles d'historiciser la souffrance, de la penser comme un récit et un construit social ? À travers la question de la recomposition de l'expérience du stigmaté, ce sont les limites du territoire de l'historien qui devront être questionnées.

À la croisée de ces différentes pistes de réflexions méthodologiques, les quatre articles présentés ici tentent de prouver l'intérêt heuristique de la pensée et des méthodes proposées par Erving Goffman. Pour tous les auteurs, l'approche interactionniste fait émerger de nouveaux résultats permettant de contredire des discours dominants, tout en stimulant la quête de sources

51. S. MAHMOOD, « Capacité d'agir... », art. cité.

52. E. P. THOMPSON, « The moral economy of the english crowd in the eighteenth century », *Past and Present*, 50 (1971), p. 76-136 ; D. FASSIN, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 6 (2009), p. 1237-1266 ; W. JOHNSON, « On agency », *Journal of Social History*, 37/1 (2003), p. 113-124 ; J. C. SCOTT, *La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, 2008.

nouvelles. Dans le contexte du second âge viking, les mécanismes de stéréotypisation ont probablement affecté les populations allochtones mais, contrairement à ce qu'ont révélé les études contemporaines fondées sur la méthode du *testing*, il ne semble pas que le stigmatisme se soit cristallisé sur des éléments linguistiques (langue parlée, accent) et, plus encore, anthroponymiques (origine du nom). En ce sens, les mécanismes d'évitement qui peuvent s'observer sont difficiles à expliquer par la seule mise en évidence de discours stigmatisants. L'œil sociologique de Goffman, appliqué aux archives des commissaires de police, permet de saisir une réalité plus contextuelle de l'inscription de la prostitution dans l'espace de vie des parisiens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Alors que l'activité est dépénalisée, l'action des riverains contribue à maintenir l'illégitimité sociale, sexuelle et spatiale des prostituées. L'approche interactionniste permet aussi largement d'en finir avec la représentation traditionnelle de la marginalité « des vieux finissant leurs jours à l'hospice » et d'affirmer que les vieillards ne subissent qu'à la marge des pratiques institutionnelles coercitives. Ne sont vraiment stigmatisées dans les hospices parisiens de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que ceux qui enfreignent les normes de la santé mentale. Enfin, réfléchir au stigmate dans son double sens permet de voir que les religieuses de condition entrant chez les Filles de la Charité ne sont pas stigmatisées à leur entrée au couvent. Toutefois leur milieu d'origine ne disparaît pas sous l'habit religieux, il est compensé par la pratique de la vertu d'humilité.